

Débat d'Orientation Budgétaire 2016 de l'UGA

Le débat d'orientation budgétaire

art R719-64

Le budget est élaboré sous l'autorité du président ou du directeur de l'établissement conformément aux priorités et aux orientations définies par le conseil d'administration en cohérence avec les dispositions du contrat pluriannuel d'établissement.

A cette fin, un débat a lieu au conseil d'administration sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels en cours et envisagés.

rappel : c'est le vote du budget, en fin d'année civile, qui a valeur de décision

Les objectifs du DOB

- Articuler étroitement les orientations budgétaires avec les objectifs stratégiques de l'UGA
- Le budget est le reflet de la stratégie et des orientations politiques
- Le DOB est une première étape de construction budgétaire s'appuyant sur des hypothèses et sur une approche macro des données
- Le DOB s'appuie sur des hypothèses prudentielles tant en dépenses qu'en recettes considérant :
 - Les incertitudes sur la dotation « fusionnée »
 - Les orientations stratégiques de la future équipe politique

Le contexte spécifique de 2016 : UGA

- Jusqu'à l'élection du président de l'université Grenoble Alpes dans les conditions prévues à l'article L. 712-2 du code de l'éducation, la présidence de l'établissement est assurée par le recteur de l'académie de Grenoble, chancelier des universités. A ce titre, il exerce les compétences attribuées au président d'université.
- Il reviendra à l'équipe présidentielle qui entrera en fonction en janvier 2016 de fixer les grands axes de la politique de l'UGA et d'ajuster dans le cadre du dialogue de gestion ce budget initial lors du budget rectificatif n°1
- Ce budget sera construit en application de la mise en œuvre de la nouvelle comptabilité budgétaire (GBCP) issue du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012

Les orientations budgétaires prioritaires sur nos cœurs de métiers

Maintenir les ressources financières nécessaires pour assumer les missions assignées aux grands domaines d'activité pour permettre

Au domaine FORMATION de :

- Promouvoir la mise en commun d'une offre de formation pluri et transdisciplinaire.
- Etablir plus de passerelles entre les diplômes.
- Développer une pédagogie innovante et tournée vers les technologies numériques.
- Offrir une offre de formation diversifiée et modulaire favorisant le développement de la formation continue.

Les orientations budgétaires prioritaires sur nos cœurs de métier

Au domaine RECHERCHE :

- *Développer la recherche dans l'ensemble des disciplines, faciliter les croisements interdisciplinaires.*
- *Accroître le potentiel de recherche et de valorisation de l'établissement en offrant aux laboratoires et aux personnels les conditions favorables au développement de l'UGA.*
- *Augmenter les ressources propres.*

Les orientations budgétaires prioritaires sur les domaines « ressources »

Une politique sociale ambitieuse et réaffirmée

- Accompagner la dynamique de changement
- Rassembler des compétences, favoriser l'acquisition d'une culture commune
- Harmoniser les conditions de travail des personnels sur le site (régimes indemnitaires des titulaires et des non titulaires, horaires et congés...)

Les orientations budgétaires prioritaires sur les domaines « ressources »

Aux ressources de manière plus large

- Moderniser l'administration par un meilleur fonctionnement des services notamment par la mise en commun des moyens et de l'expertise des trois établissements.
- Améliorer les conditions matérielles des personnels en profitant des relocalisations, cet objectif se traduira par la mobilisation d'une enveloppe conséquente (pouvant aller jusqu'à 3M€ sur 2016-2017-2018)
- Optimiser les infrastructures des systèmes informatiques
- Maintenir l'offre de documentation malgré l'augmentation du coût de la documentation électronique

Les leviers d'actions

Renforcer nos marges de manœuvre afin de réaliser nos objectifs stratégiques

- Diminuer nos coûts de fonctionnement grâce à la mutualisation et à la rationalisation des moyens
- Maîtriser la masse salariale notamment en s'appuyant sur des logiques de réorganisation
- Dynamiser la recherche de ressources propres afin de renforcer notre autonomie financière (part de la dotation Etat = 78 % de nos ressources)

Leur mise en oeuvre

- Définir une programmation budgétaire pluriannuelle sur la séquence 2016-2018
 - afin de piloter la mise en œuvre de choix politiques au-delà d'un exercice budgétaire et de mieux mesurer les engagements de l'Etablissement
- Maîtriser des coûts sur des dépenses de fonctionnement ciblées
 - Mesures d'économies adoptées par le CA de l'UJF le 22/09/2015
 - Des économies d'échelles pourront être réalisées
- Mettre en place une politique d'achat avec notamment pour objectif l'optimisation des coûts
- Augmenter les ressources propres (formation continue – taxe d'apprentissage- contrats de recherche)
- D'une manière générale, disposer d'un suivi régulier basé sur des outils fiabilisés

Les prévisions de recettes de Fonctionnement

RECETTES	EXE 2014	Prévision 2015	Prévision 2016	Prévision 2017	Prévision 2018
Subventions de l'Etat	342 575 631	332 972 703	345 145 592	345 000 000	345 000 000
Autres subventions publiques	7 947 559	7 821 878	8 060 000	8 060 000	8 060 000
Droits d'inscription	10 237 343	10 029 713	10 544 464	10 860 797	11 186 621
Taxe d'apprentissage	2 255 062	2 059 050	2 060 000	2 060 000	2 060 000
Formation continue	10 453 081	10 666 050	10 662 143	10 875 386	11 100 000
Conventions gérées en EOTP	32 512 607	37 605 233	37 605 233	37 605 233	37 605 233
Autres recettes	14 749 978	12 676 969	12 846 641	12 974 792	13 193 350
Recettes exceptionnelles	15 587 995	5 795 000	1 040 000	-	-
QP subventions amortissements	11 171 555	11 757 693	11 735 000	11 735 000	11 735 000
reprise sur provisions	1 356 006		-		
TOTAL RECETTES	448 846 818	431 384 289	439 699 073	439 171 209	439 940 205

Les prévisions de recettes

- A partir des projections du réalisé (N-2) et (N-1)
- dotation de l'Etat sur la base des dotations 2015 augmentées des mesures spécifiques à la masse salariale
- recette à hauteur d'un tiers du coût du GVT
- Recette spécifique « fusion »

Les prévisions de dépenses de Fonctionnement

DEPENSES	EXE 2014	Prévision 2015	Prévision 2016	Prévision 2017	Prévision 2018
Dépenses de Masse salariale	345 276 236	352 971 559	356 709 213	357 087 646	357 710 546
sous total Fonctionnement courant	48 865 161	51 606 798	49 686 536	48 116 362	47 546 188
sous total Fonctionnement sur Contrat	14 885 250	15 318 353	15 485 000	15 485 000	15 485 000
exceptionnel	17 525 875	4 500 000	600 000	405 000	
Amortissement	20 407 698	19 127 004	19 149 654	19 026 654	18 861 654
TOTAL DEPENSES	446 960 220	443 523 714	441 630 403	440 120 662	439 603 388

Les prévisions de dépenses

- A partir des projections du réalisé (N-2) et (N-1)
- Prise en compte des mesures d'économie adoptées par le CA de l'UJF (22/09/2015) et autres économies ciblées et progressives
- Dépenses conjoncturelles « fusion » (renforts RH, déménagement)
- Dépenses structurelles « fusion » en matière de RH

Les prévisions de Résultat

Une trajectoire positive concrétisée par un retour à l'équilibre atteint dès 2017

	Montants 2016	Montants 2017	Montants 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice ou perte	- 1 932 330	- 949 454	336 816
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 149 654	19 026 654	18 861 654
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 735 000	11 735 000	11 735 000
= CAF ou IAF*	5 482 324	6 342 200	7 463 470

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Un analyse du résultat qui doit intégrer les modifications de comptabilisation des amortissements

	Montants 2016	Montants 2017	Montants 2018
À corriger	1 718 000	1 492 000	1 227 000
Résultat corrigé	- 214 330	542 546	1 563 816

Les prévisions de résultat : Déficit 2016 de l'ordre de 2 M€

- Les impacts conjoncturels sur 2016
 - Les dépenses liées à la Fusion
 - Fonctionnement = 600 000 €
 - Masse salariale = 815 000 € (dont renfort des services)
 - Recette de l'Etat pour la Fusion = 1 000 000 €
- Les impacts structurels
 - Mesures nouvelles : l'harmonisation de la gestion des personnels (régimes indemnitaires), mobilisation d'une enveloppe d'1 M€
 - Déjà existantes : les modifications de comptabilisation des amortissements

Les prévisions de variation du Fonds de roulement

- Le fonds de roulement est un des éléments d'appréciation de la soutenabilité budgétaire qui devra être complété par d'autres indicateurs (trésorerie-Besoin en Fonds de roulement).

A partir de l'exercice 2016, l'organe délibérant votera des autorisations budgétaires limitatives et un solde budgétaire en comptabilité budgétaire (AE et CP) ainsi que des prévisions d'exécution budgétaire (tableau d'équilibre financier) et comptable (tableau de la situation patrimoniale).

Les prévisions de variation du Fonds de roulement

FRNG hors SACD 31/12/2014	57 992 034	50 jours
FDR Prévisionnel fin exercice 2015 UGA	29 175 210	25 jours
Prélèvement 2016	11 209 929	
solde	17 965 281	15 jours
<i>Prélèvement 2017</i>	<i>3 481 904</i>	
<i>solde fin 2017</i>	<i>13 983 377</i>	<i>12 jours</i>
<i>Prélèvement 2018</i>	<i>2 096 572</i>	
<i>solde Fin 2018</i>	<i>11 886 805</i>	<i>10 jours</i>

Base 1 jour = 1 165 k€

Fonds de roulement net global hors Services à comptabilités distinctes

Les modalités d'élaboration budgétaire 2016

- Un budget primitif de transition
 - La part de la dotation attribuée sera ventilée à hauteur de 90% au budget primitif afin de permettre avec les 10 % inscrits mais non ventilés d'éventuels ajustements
 - chaque établissement déterminera l'allocation budgétaire des composantes et laboratoires selon les pratiques qu'il utilisait par le passé
 - Les pratiques antérieures de chaque périmètre seront progressivement harmonisées
 - le budget sera construit sur une base de dotation de l'UGA égale à la somme des dotations reçues par nos trois universités en 2015

Procédure interne

calendrier	Etape	Commentaire
03 septembre 2015	Cadrage budgétaire COPIL	A l'initiative des présidents
09 octobre 2015	Débat d'Orientation Budgétaire Vote sur le projet de procédure interne d'élaboration du budget	acte politique qui fixe les orientations du budget tout en s'appuyant sur le projet d'établissement description des étapes d'élaboration du budget
Septembre – octobre 2015	Dialogue de gestion	Il peut être formalisé dans les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) pour les composantes . Il prend la forme de réunions budgétaires pour les services et DGD
10 décembre 2015	Vote du budget par l'ACP	dotation ventilée à hauteur de 90 %

Synthèse

- L'ACP
 - débat des orientations budgétaires mais ne vote pas sur les orientations
 - mesure de transparence préparatoire au budget
 - mesure d'informations préalable de l'assemblée
 - au terme du DOB, aucune décision ne s'impose :
 - à l'exécutif qui prépare et propose le budget
 - à l'assemblée délibérante qui sera appelée à voter le budget le 10 décembre 2015
 - arrête la procédure interne (vote)

MERCI DE VOTRE ATTENTION